

dernière : l'industrie de nos mains, le produit de notre fertile jardin et les aumônes que la divine Providence nous ménage. Le chiffre des dons, reçus dans le courant de 1844, s'élève à 12,000 fr.

« Jusqu'ici nous avons été vivement secondées par le zèle et l'immense charité du vénérable Prélat, placé à la tête du diocèse, par les riches aumônes d'une personne dont le nom reste inconnu, et par la haute bienveillance de M. le Préfet, bienveillance dont nous recevons des témoignages aussi honorables qu'encourageants, et que nous apprenons d'ailleurs si bien à apprécier dans les visites qu'il daigne faire à notre Etablissement. Chaque année, sur la demande de ce digne Magistrat, qui apostille et recommande puissamment nos pétitions, le Conseil général du département vote une petite somme pour l'Œuvre du Bon-Pasteur, et les Ministres de l'intérieur et de l'instruction publique nous allouent quelques secours. Il serait difficile d'exprimer l'estime et la haute bienveillance qu'ont pour notre Œuvre toutes les Autorités locales. Nous trouvons même, dans les Députés les plus distingués de d'Isère, de puissants protecteurs : eux aussi daignent porter un vil intérêt à notre Maison ; ils présentent nos demandes de secours au Gouvernement et les appuient vivement.

« Oh ! comme la Providence de Dieu prend soin de tous ses enfans ? Cette divine Providence ne veille pas seulement sur les royaumes et les empires, elle est par-dessus tout admirable et sensible dans les œuvres de charité qui commencent dénuées de toutes choses, mais en s'appuyant sur les bras puissants et fidèles de celui qui veut qu'on cherche d'abord le royaume de Dieu, promettant à cette condition de nous accorder tout le reste.

« Il y a peu d'années, nos bien-aimées Sœurs, que les dettes de notre Monastère du château de la Plaine s'élevaient à plus de 120,000 fr., et aujourd'hui, grâce à notre vénéré Prélat, qui nous a déjà donné plus de 60,000 fr. et à une autre personne qui n'a guère moins donné, nous n'en redevons plus qu'une huitaine de mille. Il est vrai que tout n'est pas fait : il reste encore à meubler la Communauté et à monter les ménages de toutes les classes ; mais nous voulons être si régulières et si fidèles à nos saintes obligations, que la divine Providence daignera nous continuer son assistance et perfectionner son œuvre. »

Aussi le bien que fait cette communauté répond-il à la grandeur des secours qu'elle reçoit. Nous voyons qu'il y a 23 Magdeleines, dont 15 professes, 90 pénitentes et 58 à la classe de préservation.

A Reims, les succès n'y sont pas moins consolans ; et quoique les charités y paraissent moins abondantes qu'à Grenoble, cependant comme c'est la Mère de Miséricorde qui y étend visiblement sa protection, comme on va le voir, il n'y a pas de doute qu'elle saura les proportionner aux besoins. Nous laisserons raconter à ces bonnes Religieuses, comment elles ont obtenu cette spéciale protection de Marie. « Le mois de mai, disent-elles, a été pour nous un mois de grâce et de bonheur. Nous l'avons décoré de toutes les inventions filiales et gracieuses que l'amour de Marie peut inspirer à des enfans aimant leur Mère ; les guirlandes, les chants, les processions étaient tous les jours parmi nous la marche triomphale de la vierge des vierges dont nous sollicitons principalement une augmentation de local, et effectivement à la fin du mois ses mains puissantes ont déposé dans les nôtres une maison et un jardin. Voici le fait :

« Le nombre toujours croissant de nos Pénitentes et de nos enfans nous avait réellement mises dans une telle étroitesse, que nous devions justement craindre que l'on ne nous obligât de renvoyer quelques-unes de ces chères brebis pour empêcher le mauvais air.

« Une maison voisine de la nôtre et un jardin attenant étaient à vendre ; mais l'achat devait souffrir plusieurs obstacles. Une statue de la Sainte Vierge et une de Saint Joseph furent donc placées dans notre enclos, à l'endroit où l'on percerait le mur pour établir une communication, si la propriété pouvait enfin nous appartenir, ce lieu devint le but de nos stations pieuses. Le mois s'avavançait et nos espérances allaient être couronnées lorsque M. Cirier, notre confesseur, qui devait faire l'acquisition en son nom, tomba gravement malade ; alors notre très honorée Mère, Marie de Saint Emérite, promit par vœu à la Sainte-Vierge que les quinze samedis seraient faits pendant un an dans la communauté, ainsi que les neuf mercredis en l'honneur de Saint-Joseph et que, durant le même espace de temps, une lampe brûlerait jour et nuit devant la statue de ce Saint. Ce vœu ne fut pas plus tôt prononcé que M. le comte de P. qui devait nous prêter les fonds pour acheter, mais qui ne voulait pas paraître dans cette affaire ; changea

subitement et vint nous annoncer qu'il allait acheter comme pour lui, quoique ce fut réellement pour nous et puis que nous serions sensées être ses locataires : nous avons remarqué avec attendrissement et admiration que tout fut décidé un mercredi et que le samedi suivant tout était terminé.

« Cette maison est très grande, bien distribuée, le jardin en est agréable ; ce logement peut contenir 80 personnes. Notre très honorée Mère générale qui l'a béni par sa présence l'a nommé : La Maison de Sainte-Marie. »

Le nombre des pénitentes de cette communauté est de 48 et celui de la préservation de 50.

Les monastères de Mons et de Lille ne manquent point non plus de bienfaites et si les Religieuses du premier semblent se plaindre de la lenteur avec laquelle on procède à les mettre en possession d'un local qui a été acheté tout exprès pour les loger, parce qu'on le trouve encore trop humide et trop peu achevé, elles ont soin d'ajouter aussitôt : Nous ne saurions vous laisser croire, nos bien-aimées Sœurs, que ce soient les fonds qui nous manquent : au contraire la ville est des plus généreuses à notre égard, vous en jugerez par nos récits. Seulement pour notre chapelle, M. le Doyen qui s'occupe de nos bâtisses, a reçu d'une part 3,000 fr. et d'une autre 7,000. Une personne inconnue lui a fait remettre aussi la somme de 10,000 fr. et MM. les Administrateurs celle de 1,700. On en avait employé 5,000 à acheter un mobilier complet aux pénitentes, tel que lits de fer, matelas, couverture, etc., etc. Des personnes charitables leur envoyaient encore très-souvent toute sorte de provision, de linge et autres comestibles. On leur fournissait même les étoffes pour habiller leur troupeau chéri. Une dame leur en avait donné, à cet effet, jusqu'à huit pièces, à elle seule, et un inconnu 700 fr.

Cette maison, toute nouvelle, compte déjà 45 pénitentes et 24 préservées.

Nous voyons qu'à Lille, les succès sont encore plus grands. Il n'y a pas moins de 80 pénitentes, 60 enfans de St. Michel, 50 de la classe de préservation, 11 Magdeleines, en tout 230 personnes. Il n'y manque qu'un local plus étendu pour rendre le monastère plus salubre et empêcher la maladie d'y continuer ses ravages. Car pour les fruits spirituels et les secours temporels, on voit qu'ils y sont aussi abondans que partout ailleurs et que les Dames les plus distinguées n'y dédaignent pas non plus de contribuer à cette belle œuvre, de leur fortune et de leurs talens. « Nos classes, dit le rapport de ce monastère, nous consolent en général par leur piété, surtout les Magdeleines, parmi lesquelles règne le meilleur esprit. Madame De la Grandville, notre digne bienfaitrice, leur prodigue les soins les plus tendres, et daigne les visiter très-souvent ; sa grande charité leur procure tout ce qu'elles ont besoin. Elle nous a aussi donné plusieurs dîners pour la communauté, et des fruits. Nous avons reçu à diverses fois, cinquante livres de pain. Notre vrai Père et bienfaiteur M. Vandercruisse a rempli notre cave de légumes et nos greniers de fruits ; il nous a aussi donné plusieurs charrettes de bois ; enfin, nous avons été comblées de bienfaits, que l'union à vos saintes prières, Sœurs bien aimées, ont attirés sur nous. »

Il nous serait facile de multiplier de semblables citations, mais il nous semble que nous en avons déjà assez vu pour faire admirer la miséricorde divine qui, avec les secours, en apparence les plus faibles et les plus précaires, mais en réalité les plus forts et les plus solides, parce qu'ils sont puisés dans la religion, sait opérer des merveilles que les grands du siècle, avec toute leur puissance et avec toutes leurs richesses, ne sauraient égaler. Cependant comment passer sous silence l'intéressant rapport du monastère de Gènes ? C'est surtout dans cette ville que la charité semble surabonder et faire des prodiges. Un seul-bienfaiteur de l'institution a transformé, dans le cours d'une seule année, la petite maison qu'occupait la communauté naissante, en une vaste et belle habitation, capable de loger 300 personnes. Malgré cela, il ne manque jamais d'y pourvoir aux déjeuners, dîners, et soupers de toutes les principales fêtes de l'année. Il a soin encore d'y envoyer des fruits de toute espèce depuis le printemps jusqu'à l'automne, avec une provision pour l'hiver, et de fournir toute la toile nécessaire pour les draps, chemises, serviettes de la communauté et des classes. Deux autres bienfaiteurs, dont les noms ne sont connus que du ciel, secourent aussi puissamment la nouvelle maison. L'un a donné 3,510 fr. et l'autre 9,000. Les dons, en argent seulement, se sont montés, l'an dernier, à 14,918 fr.

Telles sont toujours et partout les œuvres que la véritable Religion sait inspirer et que la charité seule peut accomplir. Telles sont aussi celles que nous avons pu remarquer en cette ville, surtout depuis quelques années. Car, sans parler ici